

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole**Séance du 29 juin 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 23 juin 2020  
Date de publication : 07 juillet 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

**Référence**

20.29.06.43

**Commission**Vie Sportive, Culturelle et  
Associative**Objet**

Label Ville d'Art et  
d'Histoire : demande de  
subvention 2020 à la DRAC  
de Bourgogne Franche-  
Comté

**Secrétaire de séance**

Mme Isabelle MANGIN

**Rapporteur**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

Depuis le 4 novembre 1992, la Ville de Dole est signataire d'une convention « Ville d'Art et d'Histoire ». Fort du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté, le service Animation du Patrimoine conçoit, coordonne et réalise différentes actions de valorisation, d'éducation et de sensibilisation au patrimoine, pour un budget global de 37 450 €, tel que décrit ci-dessous :

OPÉRATIONS	COÛT
Action culturelle tout public	25 000 €
Médiation culturelle adulte / jeune / enfant / famille	12 450 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 450 €</b>

Les actions culturelles menées cette année sont :

- La programmation de visites guidées quotidiennes en juillet et en août en collaboration avec l'Office de Tourisme du pays de Dole.
- La conception et la réalisation d'une exposition estivale : "Quand Dole devint française ». Un parcours dans la ville a complété cette exposition, afin de faire découvrir les lieux emblématiques de Dole.
- La création d'une maquette legos représentant le siège de Dole en 1636
- La coordination des Journées Européennes du Patrimoine

- La formation des guides-conférenciers dans le cadre des nouveaux parcours de visites estivales.
- Des participations aux animations culturelles dans le cadre des grands événements de la Ville (Cirques & fanfares, Week-end Gourmand du Chat Perché).
- La réalisation de contenu pour application et agenda numérique.
- Une contribution à des articles et reportages patrimoniaux.

En termes de médiation culturelle, nous avons réalisé :

- L'accueil des classes de la ville de Dole dans le cadre de visites guidées.
- La création d'ateliers et de support EAC
- La conception de supports de médiation expliquant les épidémies
- La création et la conception d'article sur site culturel Dole le plein de Culture (site du pôle culturel pendant la période de confinement)
- Le soutien à la création de supports pédagogiques (exposition Quand Dole devint française).
- La réédition du plan commenté du « circuit du chat perché » (8000 exemplaires).
- La programmation de rendez-vous patrimoine
- La réalisation du bilan décennal de la convention Ville d'Art et d'Histoire

Pour l'année 2020, une participation financière de 18 000 € est sollicitée auprès de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté pour ces opérations, selon le plan de financement suivant :

FINANCEMENT	Montant de la participation	Taux de participation
Ville de Dole	19 450 €	52%
DRAC Bourgogne Franche-Comté	18 000 €	48%
<b>TOTAL</b>	<b>37 450 €</b>	<b>100%</b>

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 25 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **SOLLICITE** la participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination  
Trésorerie Municipale du Grand Dole  
Pôle Moyens et Ressources/Finances  
Pôle Actions Culturelles  
DRAC de Bourgogne Franche-Comté

Fait à Dole, le 29 juin 2020  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOLIS

